

## **La Sun Life annonce les résultats du droit de conversion des actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux rajusté de catégorie A, série 8R et des actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de catégorie A, série 9QR**

**TORONTO, ON – (20 juin 2025)** – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) (la « Sun Life ») a annoncé aujourd'hui que 1 400 de ses 6 217 331 actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux rajusté de catégorie A, série 8R (les « actions de série 8R ») feront l'objet d'une conversion en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de catégorie A, série 9QR (les « actions de série 9QR ») le 30 juin 2025, et que 2 664 916 de ses 4 982 669 actions de série 9QR feront l'objet d'une conversion en un nombre égal d'actions de série 8R le 30 juin 2025. Par conséquent, le 30 juin 2025, la Sun Life aura 8 880 847 actions de série 8R et 2 319 153 actions de série 9QR émises et en circulation. Les actions de série 8R et les actions de série 9QR seront inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles SLF.PR.G et SLF.PR.J, respectivement.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la Sun Life pourra, si elle le souhaite, racheter la totalité ou une partie des actions de série 8R en circulation, moyennant le versement en espèces d'une somme de 25 \$ par action rachetée, majorée de tous les dividendes déclarés et non versés sur ces actions à la date fixée pour le rachat, le 30 juin 2030 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la Sun Life pourra, si elle le souhaite, racheter la totalité ou une partie des actions de série 9QR en circulation, moyennant le versement en espèces d'une somme de i) 25 \$ par action rachetée, majorée de tous les dividendes déclarés et non versés sur ces actions à la date fixée pour le rachat, le 30 juin 2030 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, ou ii) 25,50 \$ par action rachetée, majorée de tous les dividendes déclarés et non versés sur ces actions à la date fixée pour le rachat, si le rachat a lieu à toute autre date.

Les actions de série 8R et les actions de série 9QR n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, telle qu'elle a été modifiée. Par ailleurs, sous réserve de certaines exceptions, elles ne peuvent pas être offertes, vendues ni distribuées, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de ces valeurs mobilières aux États-Unis.

### **À propos de la Sun Life**

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux institutions des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs et de patrimoine, de l'assurance et de la santé. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2025, l'actif total géré de la Sun Life s'élevait à 1,55 T\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [sunlife.com](https://sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

**Note à l'intention des rédacteurs :** Tous les montants sont en dollars canadiens.

*Pour communiquer avec l'équipe des relations médias de la Sun Life, veuillez envoyer un courriel à [medias.quebec@sunlife.com](mailto:medias.quebec@sunlife.com)*

*Pour communiquer avec l'équipe des relations avec les investisseurs de la Sun Life, veuillez envoyer un courriel à [Investor\\_Relations@sunlife.com](mailto:Investor_Relations@sunlife.com)*